



**AVIS DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT
SANS CONCOURS D'ADJOINTS TECHNIQUES
DE L'INTÉRIEUR ET DE L'OUTRE MER – SESSION 2021**

Le Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur sud-ouest organise un recrutement sans concours d'Adjoint technique de l'Intérieur et de l'Outre Mer pour les services de la zone de défense et de sécurité du sud-ouest (région Nouvelle-Aquitaine).

Le nombre total de places offertes est fixé à 9, la répartition est la suivante :

SPÉCIALITÉ «HÉBERGEMENT ET RESTAURATION» 9 POSTES
1 poste de Barman/serveur en Dordogne (24)
1 poste de serveur en Corrèze (19)
7 postes d'agent de restauration en Charente-Maritime (17), Dordogne (24), Vienne (86)

Les adjoints techniques de l'intérieur et de l'outre-mer, recrutés sans condition de diplôme, sont chargés de l'exécution de travaux ouvriers ou techniques. **Les postes occupés en CRS impliquent de nombreux déplacements.**

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Date limite de dépôt de candidatures	Mercredi 30 juin 2021 , cachet de la poste faisant foi ou par dépôt au bureau du recrutement du SGAMI sud-ouest <u>jusqu'à midi dernier délai.</u>
Examen des dossiers de candidature par la commission de sélection	Juillet 2021
Entretien	Septembre 2021
Affectation	A compter du 15 octobre 2021

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être de nationalité française ou ressortissant d'un des États membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ;
- Être âgé(e) de 18 ans au moins,
- Être en position régulière vis-à-vis du service national ;
- Ne pas avoir de mentions portées au bulletin n°2 du casier judiciaire, incompatibles avec l'exercice des fonctions.

Le dossier d'inscription est téléchargeable depuis le site internet du Ministère de l'Intérieur : www.interieur.gouv.fr (onglet le ministère recrute / Filière services techniques / les recrutements / adjoints techniques / les recrutements ouverts)

Les candidats devront adresser leur dossier dûment complété, accompagné des pièces suivantes :

- 1 lettre de motivation
- 1 copie de la JAPD ou JDC si vous avez moins de 25 ans
- 1 curriculum vitae détaillé, indiquant le niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.
- 1 copie de la carte d'identité ou du passeport
- 1 copie de vos diplômes
- 1 copie des justificatifs d'emploi

À l'adresse ci-dessous :

SGAMI Sud-Ouest – DRH-Bureau du recrutement / Section ATIOM
89, cours Dupré de Saint Maur – BP 30091
33041 BORDEAUX CEDEX
Tél. : 05 56 99 71 71

Tout dossier parvenu en dehors de ces délais sera rejeté.

Les candidats dont la candidature sera retenue à l'issue de l'examen des dossiers par la commission de sélection seront convoqués pour passer un entretien devant un jury. A l'issue de cette procédure, la commission établira par ordre de mérite, la liste des candidats déclarés admis et peut dans les mêmes conditions établir une liste complémentaire.

89, cours Dupré de Saint Maur
BP30091 33041 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 99 77 77
Mél : sgap33-recrutement@interieur.gouv.fr

Les affectations dépendront des vœux et du classement des lauréats.

L'admission définitive des candidats est conditionnée à l'enquête administrative.

Les candidats recrutés seront stagiaires durant une année. Après cette période, ils seront titularisés après avis de la commission administrative paritaire du corps concerné. A défaut, leur contrat pourra être renouvelé pour une durée déterminée ou ne pas l'être.

Bordeaux, le 12 mai 2021

Le Directeur Adjoint des Ressources Humaines

Ahcene BOUAZIZ

Il vous est vivement conseillé de prendre contact avec le service recrutement du SGAMI sud-ouest par téléphone si vous ne recevez pas vos différentes convocations à ce concours dans les délais impartis.
L'Administration ne sera pas tenue responsable en cas de non réception des convocations par vos soins.
Le calendrier sera actualisé et affiché sur le site du ministère de l'intérieur dès que les dates seront arrêtées.